

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **1 (1865)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

1^{re} année.



MAI 1865.

N° 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix des annonces, 20 cent. la ligne. — Prix du numéro, 20 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte rendu. — Les remboursements seront pris le 1^{er} mars de chaque année. M. Blanc, caissier de la Société, est chargé d'en opérer la rentrée. A lui aussi devront être adressées les réclamations concernant l'expédition.

SOMMAIRE : Manuel de Pédagogie et d'Education. (Suite). — Des Ecoles rurales et de l'enseignement primaire. — Correspondance. — Chronique bibliographique.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre II. Aperçu sur l'homme et ses facultés.

(Suite.)

DE L'INTELLIGENCE.

§ 18. Ce mot Intelligence a un sens général et un sens restreint. Dans le sens général, il s'emploie volontiers pour le mot *esprit* et comprend toutes les facultés pensantes. Dans le sens strict, l'Intelligence n'est plus que la PERCEPTION ou faculté de saisir par les sens et le moi pensant, ce qui est hors de nous (le non moi) ou en nous.

L'Intelligence ou Perception est à la base de toutes les opérations de l'esprit.

La première chose nécessaire dans toute recherche, c'est de saisir et comprendre.

Ce qui n'a pas été saisi, perçu par l'intelligence, jusqu'à un certain point, ne peut donner matière à aucun souvenir, à aucune image, à aucun raisonnement ni à aucune appréciation sérieuse.

§ 19. Il ne suffit pas, en général, de jeter un coup d'œil furtif ou rapide sur un objet pour en avoir une idée juste, une notion exacte. Les voyages faits à vol d'oiseau ne laissent pas à l'Attention le temps de se fixer et de bien voir. Or, l'ATTENTION est cet acte ou cette opération de l'esprit par lequel ce dernier s'arrête et se concentre sur un objet de manière à l'examiner sous toutes ses faces.

La psychologie fait quelquefois de l'Attention une faculté distinctive. On peut aussi l'envisager comme une application plus intense de la perception ou intelligence dans le sens strict.

§ 20. L'exercice habituel de la perception vaut à celui qui s'y livre un don précieux, celui de l'ESPRIT D'OBSERVATION.

Il y a deux espèces d'observations : l'observation des corps, des choses de la nature et du monde matériel, l'observation des choses de l'esprit et du monde moral. L'observation du monde physique s'opère au moyen des sens et forme ce qu'on appelle la *Perception externe*. La seconde se nomme la *Perception interne*.

L'homme accoutumé à observer ce qui se passe autour de lui, dans les divers règnes de la nature, dans les champs, les maisons rustiques, dans les ateliers de l'industrie, dans les manipulations des arts, est un observateur du premier genre.

L'homme, au contraire, dont l'intelligence peu accessible aux impressions des sens concentre son attention sur les êtres moraux et prend pour objet de ses recherches et de ses méditations les caractères des hommes, celui-là est un observateur du second genre.

L'esprit d'observation porté à un certain point devient de la PÉNÉTRATION, perception à la haute puissance qui donne à celui qui en est favorisé le moyen de découvrir les secrets de la nature, des arts, ou de démêler les mobiles secrets des hommes.

La plupart des inventions et des découvertes dont s'enorgueillit

la science humaine sont dues à l'esprit d'observation qui, porté à un degré transcendant, s'appelle le Génie.

REMARQUES.

Les observations de quelques botanistes ont valu à l'humanité la découverte du tabac, du café, de la pomme de terre, naturalisée ensuite en France par les généreux efforts de Parmentier.

L'observation minutieuse des lois de la chaleur a mis à même le savant chimiste Rumford de diminuer de moitié la dépense des arts qui emploient le feu et à nourrir le pauvre moyennant 18 deniers par repas.

L'analyse des sucres de la betterave, faite par un chimiste de Berlin, a créé une industrie nouvelle qui donne pour 50 millions de produits et occupe chaque hiver 40,000 personnes. Des seuls déchets de cette industrie on engraisse cent mille bœufs.

Les plus grandes inventions du siècle, la vapeur, l'électricité, les deux télégraphes, les chemins de fer sont des conquêtes de l'esprit d'observation personnifié en Newton, Galvani, Franklin, Chappe, Ampère, etc.

Le don de l'observation morale, de cette perspicacité qui démêle dans les actions des hommes les ressorts qui les font mouvoir, a été porté à un haut degré par certains politiques comme Machiavel, Walpole, Frédéric II, Napoléon. Il y a une autre observation morale qui étudie l'homme non pour en exploiter ses faiblesses, mais pour mieux le connaître. Cette observation, plus noble dans son principe que la précédente, distinguait éminemment certains philosophes de l'antiquité, et de nos jours elle a fait la réputation de l'Ecole écossaise de philosophie. Chez les Français, le célèbre écrivain Labruyère possédait à un haut degré le talent de l'observation des caractères. Il a dépeint de main de maître la physionomie et les travers des courtisans que son emploi à la Cour l'avait mis à même d'étudier en pied, et de reproduire dans leur grandeur, ou si l'on aime mieux, dans leur petitesse naturelle.

DE LA MÉMOIRE.

§ 24. La Mémoire ou faculté de se rappeler les idées ou les impressions reçues, est la condition indispensable de toute culture intellectuelle. Car si, au fur et à mesure que l'être humain perçoit, il oublie les choses perçues, toute possibilité d'acquérir des connaissances serait perdue pour lui.

La Mémoire, du reste, agit de diverses manières.

Lorsqu'à la vue d'un objet ou d'une personne l'esprit ou moi

pensant se rappelle l'avoir déjà vu ou entendu, ou qu'en présence d'une idée, il se souvient d'avoir eu cette même idée, la Mémoire n'agit que d'une manière passive et l'opération qu'elle fait est une *simple reconnaissance*.

Si, au contraire, nous avons besoin de nous rappeler une chose et que nous fassions effort pour recueillir les traits pâlis et en quelque sorte effacés d'un tableau, d'une image, qui a existé en nous, cet acte de la Mémoire est un *rappel* ou *ressouvenir*. Si le rappel se fait sans que nous l'ayons cherché, c'est un rappel fortuit. Dans le cas contraire, c'est un rappel volontaire, une *recollection* comme disent les Anglais.

On dit qu'une mémoire est *prompte* lorsqu'elle est capable, sans beaucoup de temps et de peine, de garder et de reproduire les choses qu'a saisies l'intelligence. On dit qu'elle est *fidèle* quand elle est capable de reproduire trait pour trait les images des choses, *sûre* quand cette reproduction n'est sujette à aucune défaillance, *tenace* si, bien des années après avoir appris une chose, on est en état d'en faire la reproduction avec étonnante exactitude. Une mémoire est *heureuse* lorsqu'elle est à la fois prompte et fidèle. Quand elle demande des efforts extraordinaires pour n'aboutir qu'à de minces résultats, on dit que la mémoire est *ingrate*. Elle est *rebellé*, si elle résiste à tous les efforts que l'on fait pour imprimer en elle la figure des choses qu'on tiendrait à conserver dans cette sorte de réservoir intellectuel.

§ 22. On distingue, dans l'application de la Mémoire aux objets d'études, la Mémoire des mots et celle des choses.

La Mémoire des mots retient jusqu'aux signes qui expriment les idées. La Mémoire des choses se borne à la conservation des idées elles-mêmes.

La Mémoire des mots peut donc très bien s'allier à la Mémoire des choses. Mais souvent aussi, elle n'a saisi et retenu que les signes sans aller jusqu'aux idées que ces signes représentent. C'est alors la Mémoire dans la fâcheuse acception de ce terme. Car c'est

vraiment chose extraordinaire combien, avec une mémoire facile, on peut apprendre de choses sans les comprendre.

« Or, comme le disait excellemment S^t Augustin, apprendre ce » n'est pas simplement mettre dans la mémoire un grand nombre » de mots ; c'est encore observer le sens particulier de ces mots. »

La Mémoire des mots étouffant l'idée, produit ce déplorable système d'instruction qu'on a apprécié à sa juste valeur en l'appelant un *enseignement de singes et de perroquets*. Malgré tout ce qu'ont pu dire et écrire à ce sujet les hommes d'Ecole les plus autorisés, le nombre des *singes* et des *perroquets* est encore très grand même dans la patrie de Girard, de Gauthey et de Naville.

Toutefois nous ne saurions, à l'exemple de certains pédagogues excessifs, à cause des abus, proscrire l'usage. « *Abusus non tollit usum*, » dit l'ancienne jurisprudence, d'accord avec la logique éternelle. Certains pédagogues d'outre-Rhin font vraiment trop fi de la Mémoire. Que de choses n'éprouve-t-on pas le besoin de se rappeler textuellement, littéralement ? De quels secours une mémoire prompte et fidèle ne sera-t-elle pas à l'ecclésiastique, à l'avocat, à l'instituteur, à l'écrivain, à l'orateur. Une citation fautive et inexacte perd toute saveur, toute sa signification.

Dans les chefs-d'œuvre de la Littérature, la beauté tient souvent à une expression heureuse, à une image forte ou gracieuse. Changez l'expression, ôtez l'image, et la beauté s'évanouit.

La Mémoire des mots, qu'on ne l'oublie point, est singulièrement propre à orner et à enrichir l'esprit de la jeunesse d'un grand nombre de tournures et d'expressions, les unes appartenant au langage élevé et soutenu, les autres à la langue familière qui est celle de la conversation, du style épistolaire, de la comédie, du roman, ces tableaux ingénieux et vivants de la vie journalière.

REMARQUES.

Outre cette grande division de la Mémoire en *Mémoire de mots* et *Mémoire des choses*, on y distingue encore la Mémoire des *dates*, la Mémoire des *nombres*, la Mémoire des *lieux*, la Mémoire des *sons*, qui sont comme autant de sous-divisions de la Mémoire ou plutôt autant d'espèces parti-

culières de Mémoires. Tel a la Mémoire des dates qui n'a pas celle des nombres, et ainsi de suite.

Les actes et produits de la Mémoire se nomment ordinairement *souvenirs*. Les emprunts volontaires ou involontaires que nous faisons à nos souvenirs classiques s'appellent *réminiscences*. Les réminiscences répétées qui trahissent l'intention de s'approprier les idées ou les expressions d'autrui constituent le *plagiat* ou vol littéraire.

Il ne faut pas confondre le *plagiaire* qui se pare des plumes du paon avec le *compilateur* honnête qui cite ses sources.

Les compilations *bien faites* sont d'une grande utilité pour l'enseignement et la diffusion des lumières. Mais l'homme de goût qui s'entend aux choses de l'esprit ne confondra jamais le compilateur pur et si simple qui se borne à reproduire ce que les autres ont dit avec l'écrivain original dont la pensée profonde ou ingénieuse se trace à elle-même son sillon ou transforme en guéret fertile le sol ingrat soumis à son labeur.

La Mémoire est celle des facultés qui s'affaiblit le plus facilement dans l'organisme humain. L'âge, les maladies et les chagrins ont souvent pour effet d'éteindre ou de diminuer la mémoire. On cite un savant qui, à la suite d'une chute, perdit la mémoire au point d'être obligé de recommencer ses études. On prétend, au contraire, que le bénédictin Mabillon, s'étant heurté la tête contre un mur, gagna à cet accident une facilité d'apprendre et de retenir les choses dont il n'y avait pas trace en lui auparavant. On attribue à un accident du même genre la vaste mémoire d'un de nos compatriotes fribourgeois, docteur en quatre facultés.

Une des plus claires définitions de la Mémoire est celle qu'en a donnée Dugald Stewart, le philosophe écossais.

ALEX. DAGUET.

(A suivre.)

DES ÉCOLES RURALES ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Les prodiges que la science appliquée à l'industrie est parvenue à réaliser dans le monde, la surprise et l'admiration qu'ils excitent au milieu de populations naguère assises dans les ténèbres de l'ignorance, opèrent dans les intelligences même les plus obtuses, et jusque dans les lieux les plus reculés, un éveil qu'il est du devoir des hommes préposés à la direction de la société de seconder de tout leur pouvoir. Un instinct, un pressentiment de l'avenir agite partout les peuples, qui semblent comprendre enfin que les merveilles opérées sous leurs yeux par les

progrès matériels ne peuvent plus être isolés des progrès intellectuels. L'utilité, la nécessité même de l'instruction est aujourd'hui un fait reconnu par le grand nombre, et de tous côtés on remarque avec un sentiment bien légitime de satisfaction que les pères de familles s'efforcent de faire donner à leurs enfants des connaissances qui ne les laissent plus étrangers au mouvement qui entraîne les hommes vers de nouvelles destinées.

Les établissements supérieurs d'instruction, les collèges, les écoles secondaires, si multipliées de nos jours, rivalisent de zèle et d'efforts pour suivre ce mouvement et pour ne pas se laisser distancer. De hautes écoles scientifiques et littéraires viennent couronner l'enseignement supérieur, vers lequel se porte presque toute la sollicitude des gouvernements. Partout, en un mot, dans notre Confédération comme ailleurs, les universités, les académies, les collèges sont élevés à la hauteur des circonstances et organisés de manière à ne laisser presque rien à désirer. En est-il de même, toute proportion gardée, des écoles rurales, qui pourtant renferment au-delà des dix-neuf vingtièmes des jeunes citoyens qui ont un droit incontestable à un développement intellectuel en rapport avec leurs besoins, et, n'oublions pas de le dire, avec leurs droits dans une société démocratique ? Il est pénible de le reconnaître, mais en présence des faits, on est forcé de répondre négativement à cette question. Des améliorations notables ont sans doute été apportées à l'instruction primaire depuis une trentaine d'années ; personne ne le conteste. Mais ces améliorations, qui attestent d'ailleurs du bon vouloir des autorités, de la sollicitude de beaucoup de communes et de pères de familles, sont encore insuffisantes pour amener les écoles rurales à cette hauteur où l'enseignement puisse produire des fruits assez durables pour laisser dans l'esprit et dans le cœur de la jeunesse ces impressions salutaires qui exercent une influence décisive sur sa conduite et partant sur son avenir. Ce sont là, sans doute, des faits affligeants à constater, et auxquels il semble au premier abord qu'il soit difficile de porter remède. L'expérience a pourtant démontré qu'il ne faut désespérer de rien à cet égard, et que des obstacles en apparence insurmontables cèdent souvent comme par enchantement dès que la vérité vient à se faire jour. Qu'un bon instituteur, un homme zélé et dévoué, apparaisse tout à coup dans une commune ; qu'il s'y acquitte de sa tâche avec résolution et persévérance, en peu de temps il se fait dans l'opinion publique un tel retour, qu'au bout d'une année il s'opère une véritable transformation, non-seulement dans la jeunesse, mais encore parmi les personnes qui semblaient les plus rebelles à

toute idée de progrès. J'ai été maintes fois témoin de ces résultats inespérés; et c'est là, je dois le dire, ce qui a le plus contribué à soutenir mes forces et mon courage dans une carrière semée de tant d'épines. Mais, il en faut convenir, c'étaient là d'heureux et trop rares accidents, et bon nombre d'instituteurs qui avaient donné à leur début les plus belles espérances, succombaient au bout de quelques années sous le faix d'une tâche qui dépasse le plus souvent les forces humaines.

Ces faits que l'expérience a tant de fois confirmés provoquent de pénibles réflexions, surtout quand ils viennent encore se compliquer d'autres difficultés qu'il faut surmonter à tout prix pour élever le niveau général de l'instruction primaire au point où elle puisse rendre à la jeunesse de véritables services, en développant assez son intelligence pour lui procurer le bienfait d'une instruction réelle et applicable à la vie pratique. Mes pensées se sont souvent arrêtées sur ce point. Après m'être posé le problème à résoudre avec ses données si nombreuses et si complexes, je me suis efforcé d'en chercher la solution par les moyens les plus simples et les plus praticables.

Voici, comme je le conçois, ce problème intéressant et dont la solution ne peut manquer d'exercer une influence décisive sur l'avenir des écoles populaires.

Elever assez haut l'enseignement primaire rural pour qu'il procure à la jeunesse une instruction dont elle puisse tirer bon parti dans la vie pratique, une instruction qui agisse efficacement sur l'esprit et sur le cœur, de manière à laisser des impressions durables et dont l'influence se fasse sentir sur la conduite; une éducation qui groupe la jeunesse autour de l'école et exerce sur les populations un ascendant moral qui les réconcilie avec l'instruction, en leur en faisant sentir la valeur et les bienfaits; fonder enfin au chef-lieu de la commune un établissement dirigé par un homme environné de considération et de respect, et dont les services reconnus et approuvés du public lui valent en tout temps l'affection et la reconnaissance de la jeunesse et des pères de familles; et, pour couronner l'œuvre, trouver un moyen d'organiser l'enseignement de telle sorte qu'il n'excède jamais les forces de l'instituteur, mais lui fournisse au contraire une occasion incessante de se perfectionner lui-même tout en élevant pour les élèves le niveau général de l'instruction.

Une observation que chacun peut faire en parcourant les campagnes, et que, pour mon compte, j'ai eu occasion de vérifier cent fois pendant 26 années d'inspection, c'est que généralement l'école manque de racine au milieu des populations. Vue d'un œil d'indifférence par le grand nombre, elle est considérée par bien des chefs de familles comme

une prestation onéreuse, dont il faut s'éloigner et s'affranchir le plus possible. D'un autre côté, la jeunesse qui ne la fréquente qu'irrégulièrement et qui s'en émancipe toujours trop tôt, n'acquiert que quelques notions superficielles et éphémères, qui ne laissent que de bien faibles traces dans l'esprit. En peu de temps, le peu qu'on a apporté de l'école est oublié, et dès lors tout lien est rompu entre le maître et les élèves, dont la plupart vont grossir le nombre des indifférents, quelquefois même celui des personnes hostiles à l'instruction. Ce fâcheux état de choses qui existe partout où l'on n'a pas le bonheur de posséder de bons instituteurs est la principale cause de l'état de souffrance où se trouvent encore en tant de lieux les écoles rurales. Dans une situation pareille, quelles améliorations, quels progrès seraient possibles ? La jeunesse est fatalement vouée à l'ignorance, au manque d'éducation et à tous les vices qui en sont la suite. A tout prix, il faut sortir d'une position qui n'est pas tenable, et dont les résultats ne peuvent que réjouir les ennemis de l'instruction populaire ; il faut, et ici il n'y a pas de compromis possible, qu'on trouve les moyens de rattacher les jeunes gens à l'école ; que le maître puisse les y retenir assez longtemps pour agir à la fois sur l'esprit et le cœur, et qu'au moyen d'une instruction solide donnée à la jeunesse, on parvienne à opérer une révolution salutaire dans ses habitudes. Ce n'est que de cette manière qu'il sera permis d'espérer de ramener l'opinion publique et de la réconcilier avec l'instruction.

Pour opérer cette indispensable transformation, les moyens ordinaires, ceux qui ont été pratiqués jusqu'ici, sont complètement insuffisants partout où l'on n'a pas le bonheur de posséder des instituteurs de premier choix, ce qui, malheureusement, n'est que l'exception. Mais, pour relever efficacement l'instruction dans les campagnes, il faut que l'exception devienne la règle, et que l'école soit organisée de manière à exercer un ascendant considérable sur les populations rurales, à attirer à elle la jeunesse, à l'instruire et à la moraliser ; bien plus, il faut que des liens durables d'affection d'un côté, de reconnaissance de l'autre, unissent intimement l'instituteur et les élèves, même après que ces derniers sont émancipés de l'école.

Pour faire comprendre toute l'importance, toute la portée de cette réforme, recourons pour un instant à une hypothèse, ou plutôt portons-nous par la pensée jusqu'au temps où ces résultats si désirables soient enfin réalisés. L'instituteur se verrait alors entouré d'une jeunesse d'élite, avec laquelle il entretiendrait des relations incessantes d'affection réciproque et de bons souvenirs ; les jeunes gens conserveraient le goût des choses intellectuelles, les traditions et la pratique de la bonne éducation, qui les

préserveraient de mille dangers auxquels ils sont sans cesse exposés à cet âge critique de la vie. Chéri de la jeunesse, aimé et estimé des parents, le maître verrait sa position s'améliorer moralement et matériellement, car le moyen le plus sûr pour arriver au cœur de l'habitant des campagnes, c'est de s'emparer de celui de ses enfants. L'école verserait chaque année dans sa population un certain nombre de ces élèves d'élite qui, une fois devenus hommes, domineraient l'opinion, et, comme l'intelligence est la maîtresse du monde, les amis de l'école et ceux de l'instituteur arriveraient inmanquablement à la direction des affaires communales, et feraient triompher au milieu des populations rurales la cause depuis si longtemps méconnue de l'éducation et de l'instruction. Ces grandes améliorations qui embrasseraient à la fois le cœur et l'esprit de la jeunesse, permettraient de réaliser deux avantages que l'on poursuit depuis longtemps, celui d'élever la culture intellectuelle de la jeunesse des campagnes à la hauteur convenable pour qu'enfin il puisse sortir des écoles rurales des hommes d'une instruction réelle; ce serait aussi, dans mon opinion, le seul moyen d'arriver à l'amélioration de la position matérielle des instituteurs, but qu'on n'atteindra probablement jamais sans l'assentiment spontané, sans l'initiative même des communes.

Abordons maintenant la grande question, celle des voies et moyens qui doivent conduire à des résultats si désirés. J'éprouve ici le besoin de réclamer avant tout la bienveillance du lecteur, car il s'agit d'idées tout à fait nouvelles, qu'il est toujours quelque peu difficile de faire accueillir de prime abord. Il n'est rien moins question que d'opérer une sorte de révolution parmi nos vieilles méthodes d'enseignement, et de détrôner certains procédés, malgré toute l'autorité que leur ont assurée jusqu'ici les traités de pédagogie les plus accrédités. Un système tout nouveau de tenue de classe doit être d'abord inauguré, et c'est tout particulièrement de l'application de ce système qu'il faut, d'après moi, attendre les heureux résultats dont j'ai parlé plus haut. Tâchons d'être clair et persuasif, s'il se peut.

Quel est le principe sur lequel reposent toutes les théories ou méthodes d'enseignement préconisées par les traités de pédagogie, quelque soit d'ailleurs le nom dont elles sont décorées ? (il faut en excepter l'enseignement mutuel). C'est le maître qui est chargé de tout faire dans l'école primaire rurale; c'est lui qui donne successivement leçon dans tous les cours, qu'il parcourt l'un après l'autre ou qu'il appelle devant son pupitre, soit pour les explications à donner, les leçons à réciter, les tâches à corriger. A peine quelques auteurs lui permettent-ils de déléguer un élève ordinaire de l'école pour le remplacer momentanément

près des abécédaires. J'en demande mille pardons aux savants auteurs de la méthode simultanée et autres méthodes dites perfectionnées ; ce système pêche par sa base, et si l'école est nombreuse, il devient absurde, inhumain et impossible à pratiquer. Qu'on se figure un homme enfermé dans une salle, au milieu de 60 à 80 enfants de tout âge et de toute portée, qu'il s'agit non-seulement de contenir pendant de longues heures, mais auxquels il faut encore donner une leçon sur les nombreuses branches d'un programme. Figurez-vous ces enfants divisés en six ou huit groupes, recevant successivement l'instruction d'un seul homme, sur lequel pèse pendant tout ce temps le poids écrasant du maintien de l'ordre et de la discipline, ainsi que celui de la surveillance du travail incessant de toute cette fourmilière. Peut-il exister quelque part un souffre-douleur à lui comparer ? Et pourtant, malgré tout ce labeur, chaque groupe ne peut recevoir qu'une bien courte leçon, interrompue le plus souvent par les préoccupations continuelles qui donnent au maître les exigences impérieuses de la discipline. Ce malheureux système use en peu de temps les forces des instituteurs consciencieux, et amène chez les autres ce relâchement, ce laisser-aller, qui est la mort de l'école. Un autre côté non moins fâcheux de cette manière de faire, c'est que les grands élèves ne peuvent être soignés comme il convient, et que le découragement ne tarde pas à les chasser de l'école avant qu'ils aient pu recevoir une instruction en rapport avec les besoins des temps.

Ces méthodes surannées et condamnées par l'expérience doivent à tout prix être abandonnées et remplacées par un mode de faire qui, en ménageant les forces des maîtres, leur laisse le temps suffisant pour amener le cours supérieur de l'école au degré d'instruction exigé par les circonstances. Il faut de plus que l'instituteur trouve dans l'enseignement qu'il donne aux élèves les plus avancés une occasion continue de se perfectionner lui-même ; il faut enfin que sa tâche soit allégée au point qu'il puisse toujours s'en acquitter avec plaisir, sans excéder jamais les forces ordinaires de la nature. Je veux, en conséquence, qu'il ne soit chargé immédiatement que du cours supérieur, afin qu'il puisse y vouer tous ses soins ; il faudrait de plus, et c'est ici surtout l'idée toute nouvelle dont j'ai parlé plus haut, il faudrait qu'il y eût en tout temps dans l'école un groupe distinct d'élèves, occupant une place particulière, une place d'honneur près du pupitre du maître. Afin de distinguer tout à fait ces élèves du reste de l'école et pour leur donner une autorité réelle, car c'est parmi eux que le maître prendrait ses aides, je voudrais qu'on leur donnât une dénomination de distinction, et

qu'on appellât leur banc le *banc de l'école secondaire*. Ce nouveau procédé d'organisation me paraît tout à fait rationnel et présente, dans mon opinion, d'incontestables avantages. D'abord, il permet de relever le niveau de l'instruction, et donne plus de dignité à l'enseignement ; il est de nature à retenir plus longtemps les enfants à l'école et à prévenir ainsi les émancipations prématurées qui ruinent l'enseignement ; il intéresse plus fortement les jeunes gens aux choses de l'intelligence, et rattache par des liens plus étroits les populations à l'école. Pour compléter ce système et lui faire produire tous ses fruits, il faut que l'instituteur, que je suppose tout naturellement être à la hauteur de sa mission, tant sous le point de vue de l'éducation que sous celui de l'instruction, mette tous ses soins à gagner la confiance et l'affection des élèves d'élite, qu'il cherche à les réunir autour de lui et à en former une société, au milieu de laquelle il passe les longues soirées d'hiver et les après-vêpres des jours de fête et de dimanche. Qu'on n'oublie pas que c'est tout particulièrement au moyen de l'ascendant que le maître parviendra à prendre sur cette partie de la jeunesse qu'il exercera une influence décisive sur la population. Quand on considère les ravages que font chaque jour dans les familles les mauvaises habitudes de la jeunesse, leur influence délétère sur l'avenir des populations, ce n'est pas seulement la cause de l'instruction qu'il s'agit de faire triompher, mais encore et surtout celle de la morale et de la bonne conduite. Occuper les jeunes gens à des travaux qui, en ornant l'esprit, relèvent dans l'homme le sentiment de sa dignité ; appliquer à des occupations utiles cette exubérance de forces et d'activité qui est l'apanage de la jeunesse ; retenir, autant que faire se peut, le jeune homme à l'âge où ses passions commencent à fermenter, et le préserver ainsi du naufrage : ce sont là des services que les parents ne peuvent manquer de reconnaître, et dont un bon instituteur recueillera tôt ou tard les fruits.

J. PASQUIER,

Directeur de l'Ecole normale et agricole d'Hauterive.

Remarque. — Le système d'enseignement et de tenue de classe dont il est question dans cet article est appliqué en partie dans plusieurs de nos écoles rurales. Les instituteurs s'en trouvent bien, et ne voudraient pas qu'on leur en prescrivît d'autre. Toutefois la méthode est encore incomplète ; le groupe distinct des élèves d'élite manque ; il est provisoirement, mais imparfaitement remplacé par le cours supérieur.

Cet article sera complété, pendant le courant de mai, au moyen d'explications plus détaillées touchant la mise en pratique de la nouvelle méthode d'enseignement dont il est ici question.

CORRESPONDANCE.

Locle, 14 avril.

Nous avons eu, dans les premiers jours d'avril, un phénomène curieux et intéressant; c'est celui de jeunes villageoises venant réciter et déclamer devant le public de notre ville la tragédie d'Athalie tout entière. C'était dans l'intérêt d'une bonne œuvre. Il s'agit de bâtir une maison d'école dans la paroisse catholique de Cerneux-Péquignot. M. le curé Jeunet, connu par son amour des études littéraires et historiques, avait pris la peine de faire faire des répétitions à ces actrices improvisées. *Audaces fortuna juvat* (la fortune est propice aux audacieux). Athalie a été jouée trois fois au Locle et chaque fois la recette a été en rapport avec l'empressement et les bravos du public, charmé de la nouveauté de ce spectacle. — La Société des amis de l'Instruction avait généreusement mis ses décors et son matériel scénique à la disposition des débutants. Des artistes de la localité ont prêté leur concours pour les entr'actes.

Le respect pour les opinions religieuses et la bienveillance ne sont, comme vous voyez, pas un vain mot dans notre coin de terre; et vous qui aimez sincèrement la jeunesse et sympathisez avec tout ce qui est bien, vous applaudirez à ces marques de sympathie données à de jeunes filles qui, après avoir vaqué aux travaux de la campagne, ont trouvé le moyen d'étudier Racine et de se produire sans trop de désavantage devant un public indulgent, sans doute, mais en somme assez difficile.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE,

par M. Emile CAMBESSÉDÈS, inspecteur des Ecoles primaires du canton de Genève.

(Suite.)

Le cinquième chapitre est l'un des plus importants de l'ouvrage et traite une matière bien difficile: celle de l'enseignement, des modes et méthodes, des punitions et des récompenses.

Ces questions ardues ne sont, il va sans dire, touchées que d'une manière rapide, et cependant toujours M. Cambessédès a trouvé moyen d'y porter la lumière par quelques-unes de ces réflexions lumineuses dont son talent expérimenté a le secret.

En parlant de l'enseignement de la Langue, l'honorable auteur rend au Cours de Langue du Père Girard un hommage et une justice que l'on est bien loin, hélas! de lui rendre dans son canton d'origine. « Quelque étendu que cet ouvrage paraisse, il n'est pas un seul instituteur qui ne doive le connaître afin de diriger tout son enseignement d'après les vues du célèbre pédagogue bourgeois. C'est à lui que sont dus tous les efforts tentés dans ces derniers

» temps pour obtenir que l'étude de la grammaire ne soit plus une affaire de
» formules apprises par cœur. La nouvelle Ecole n'a fait que marcher sur les
» traces du P. Girard en publiant, en France et en Suisse, des grammaires au
» moyen desquelles l'étude des Langues se fait d'une manière logique et rai-
» sonnée ⁽¹⁾. »

Dans la question controversée encore en théorie des modes d'enseignement, M. Cambessédès se prononce pour l'adoption de l'enseignement mutuel dans l'enseignement de la lecture, de la numération, de l'orthographe, « parce qu'il
» permet d'occuper avec des moniteurs intelligents et capables les divisions
» trop faibles pour suivre les leçons des degrés plus avancés ⁽²⁾. »

Le mode mixte, c'est-à-dire celui qui combine les divers modes, prévaut, comme on sait, aujourd'hui partout où le nombre trop grand des élèves ne fait pas une nécessité de l'enseignement mutuel pur.

Relativement aux modes d'organisation scolaire, l'auteur de l'*Education populaire* se conforme à la division adoptée d'enseignement individuel — simultané — mutuel — mixte, bien qu'il fût peut-être plus rationnel et plus exact de diviser comme suit :

Mode individuel — simultané — mutuel — magistral — mixte.

Nous espérons qu'après avoir parlé des modes d'enseignement, M. Cambessédès nous dirait un mot des *Méthodes de transmission*, matière plus importante encore à notre avis, parce qu'elle touche à l'essence même de l'enseignement dont les modes d'organisation scolaire ne donnent que la forme.

L'indication des principales méthodes applicables à l'enseignement en général et aux diverses branches en particulier eût été à sa place dans un ouvrage sur l'Education populaire et n'eût porté aucune atteinte à la liberté de l'instituteur, toujours libre de choisir entre les méthodes celles qui conviennent le mieux à son caractère propre ou plutôt à celui de son enseignement. Car la liberté de l'instituteur ne peut aller, j'imagine, jusqu'à faire abstraction totale des méthodes qui, fondées sur la nature même des enfants, ont été reconnues telles par la raison et consacrées par l'expérience du monde pédagogique tout entier comme la *Méthode intuitive*, par exemple.

La Discipline fait l'objet d'un examen rapide dans l'ouvrage de M. Cambessédès. L'auteur n'est, comme on pense, partisan ni des *pensums* ni des châti-
ments corporels. Mais peut-être, qu'à l'exemple de beaucoup de théoriciens de l'ancienne et de la nouvelle Ecole, est-il un peu optimiste et présume-t-il trop de la bonté native de l'enfance. Ces enfants, qu'un coup d'œil, un regard inquiet, un visage mécontent remet dans la bonne voie, sont rares. L'honorable inspecteur des Écoles semble avouer lui-même d'ailleurs la nécessité d'infliger des punitions et parfois même des punitions sévères.

La question des punitions, tout le monde le reconnaît, est une des plus épineuses que présente la science pédagogique. Les principes trop absolus qui

⁽¹⁾ De l'*Education populaire*, p. 100.

⁽²⁾ Ibid., p. 121.

conduisent à l'absurde dans toutes les sciences, se trouvent aussi, sur le terrain de l'Ecole, en opposition directe avec la pratique chez les éducateurs les plus expérimentés. Si l'instituteur était toujours ce qu'il doit être, un homme de cœur, guidé par la raison, éclairé par l'expérience, la théorie serait plus à l'aise pour tracer des règles et formuler un *credo* disciplinaire. Mais il n'en est point ainsi et les plus grands adversaires des punitions en théorie sont souvent les premiers à donner, dans la pratique, un démenti fâcheux à leurs recommandations philanthropiques.

Les pédagogues qui font de la persuasion et des moyens moraux l'unique ressort de la discipline, se montrent aussi par une conséquence logique, hostiles aux prix et aux distinctions personnelles. S'il n'écoutait que les inspirations de sa raison, M. Cambessédès, on le voit, ferait bon marché des récompenses. Mais comme certaines raisons que l'homme d'Ecole genevois ne nous signale pas autrement qu'en les appelant excellentes, ont fait conserver à Genève le système des prix, il se borne à formuler quelques vœux sur la meilleure distribution de ces marques d'honneur. M. Cambessédès demande que ces marques soient rares et qu'elles soient justes. Il donne quelques détails *sur les prix de concours* accordés à la fin de l'année scolaire aux élèves les plus avancés, à la suite d'un examen écrit subi en présence de l'autorité municipale et du délégué de l'Instruction publique. Je voudrais bien poser ici une question à M. Cambessédès et lui demander si cet examen ne devrait pas être aussi oral? C'est faute de temps probablement pour interroger convenablement tous les élèves. Mais un examen purement écrit a le grave inconvénient de ne réveiller qu'un côté des aptitudes et des talents des élèves. Je pars naturellement de la supposition que l'examen écrit se fait tout entier, d'un bout à l'autre, sous les yeux des Autorités. Car s'il en était autrement, s'il devait y avoir du laisser-aller dans le contrôle, si les élèves étaient libres de sortir pendant l'épreuve, il s'ajouterait à l'inconvénient signalé un autre plus grave : l'examen écrit ne serait pas seulement incomplet (*einseitig*, comme disent les Allemands); il exposerait le jury au danger de donner le prix à un élève qui ne le mérite pas et qui s'est fait aider à la dérobée par quelque parent ou ami complaisant.

M. Cambessédès semble prévoir l'objection lorsque plus loin ⁽¹⁾ il émet le vœu de modifier le système établi, *en tenant compte du travail des élèves pendant l'année scolaire, et des résultats des examens semestriels*.

Il n'est certainement pas d'une saine pédagogie de faire dépendre l'appréciation du mérite des élèves du hasard d'un seul examen et de ne tenir aucun compte du travail annuel. Quelle impression morale voulez-vous que les jeunes gens reçoivent d'un système qui favorise l'audacieux et le combattant d'un jour aux dépens de l'écolier modeste, qui a travaillé toute l'année, mais qu'une circonstance quelconque peut justement rendre ce jour-là moins apte au travail intellectuel?

(1) *De l'Education populaire*, p. 131.

Après avoir consacré en fait l'institution des prix, M. Cambessédès cherche à en atténuer les mauvais côtés, en adressant la recommandation aux parents de ne pas mettre sans cesse les prix sous les yeux de leurs enfants, comme le point de mire unique auquel doivent tendre tous leurs efforts. « Qu'ils se » gardent, dit-il, d'employer un tel mode d'encouragement; mieux vaudrait » abolir mille fois ces marques de distinction, cela d'une manière complète, » absolue (1). »

Quand la vanité est en jeu, les recommandations sont peu de chose et chacun sait, à n'en pouvoir douter, qu'une foule de parents n'ont d'autre pensée, depuis le jour de l'entrée en classe jusqu'à celui de la distribution des prix, que de pouvoir jouir du triomphe de leurs enfants, et qu'il n'est sorte de moyens licites et illicites qu'on ne mette en œuvre pour arriver à ce résultat. Et s'il y a une concurrence à redouter, il faut voir à quelle haine jalouse, à quelles basses méchancetés se livrent souvent des parents aveuglés par l'orgueil paternel et maternel contre l'élève ou les élèves qui ont l'audace de disputer à leur enfant la première place dans le spectacle de la fin de l'année.

De l'examen des punitions et des récompenses, l'auteur de l'*Education populaire* passe aux salles d'asile et à la gymnastique, qu'il voudrait étendre aux écoles de campagne, mais en faisant abstraction complète des tours de force et des exercices dangereux.

Ici se termine la partie *doctrinale* de l'œuvre. Car, à ces conseils, à ces réflexions de l'expérience pédagogique, M. Cambessédès a joint sous la forme du programme un tableau sommaire de tout le champ d'étude que parcourent dans les écoles les enfants de 6 à 14 ans. Ce plan d'études est accompagné d'un catalogue des livres en usage dans les écoles primaires du canton de Genève. Suit en appendice un état *synoptique* de l'enseignement primaire dans ce canton en 1865. Cette partie pratique jette un jour intéressant sur l'organisation et la marche des études dans ce poste avancé de la Suisse romande vers la France dont Genève (l'ouvrage de M. Cambessédès en est une nouvelle preuve) subit l'influence au point de vue pédagogique à un degré plus immédiat que Vaud et Neuchâtel.

Somme toute, le livre de l'honorable inspecteur d'Ecoles n'en est pas moins digne d'une étude attentive, et témoigne d'un talent distingué d'observation joint à de solides connaissances de l'enseignement et de l'Education en général.

A. D.

(1) De l'*Education populaire*, p. 132.

Fribourg. — Le Comité cantonal vient de fixer l'époque de la 2^{me} assemblée générale. Elle aura lieu le 15 mai prochain, pendant la durée de l'exposition scolaire.

Les discussions commenceront à 9 ¹/₂ heures, dans la grande salle de l'Ecole primaire des filles, près St-Nicolas. — Le Comité espère que MM. les instituteurs y assisteront encore plus nombreux que l'année passée. — Les Comités de district voudront bien aussi envoyer à temps leur rapport sur la marche de leurs conférences.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.